

Procès-verbal du Conseil municipal du 17 juin 2011

A 18h30, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal et demande à Aurélie CHEVALIER de procéder à l'appel.

André REYNAUD est désigné secrétaire de séance.

Sont présents : Jacques VOLLE, André REYNAUD, Bernard VACHER, Isabelle NICOLAS, Maurice DUC, René GUIGON, Marie-Andrée MENINI, Didier PORTAL, Elisabeth VIALLE, Aurélie CHEVALIER, Patrice BAIN, Josiane FIZE, Jean-Claude GHELAS, Aurélie GALLIEN, Paul SAGNARD, Geneviève TERRASSE, Gérard TEYSSIER, Nathalie GOULESQUE, Hélène CROISSANT Michel SABATIER, Danièle SOUCHON, Patrick LAURENT.

Ont donné procuration : Christiane MOSNIER à Jacques VOLLE, Xavier MERLE à André REYNAUD, Jean-Louis FALCON à Maurice DUC, Jean-Pierre SURREL à Danièle SOUCHON, Serge BOUDIGNON à Geneviève TERRASSE

Absent excusé :

Secrétaire de séance : André REYNAUD

Monsieur le Maire rappelle aux élus que le Conseil Municipal a été convoqué par décret du 17 mai 2011 pour l'élection des délégués sénatoriaux et leurs suppléants.

Il rappelle également les conditions d'élections des délégués ainsi que le nombre pour notre commune soit 15 titulaires et 5 suppléants.

Il précise que le vote doit avoir lieu sans débat mais rappelle cependant qu'une liste commune au Conseil Municipal a été décidé entre les composants de l'Assemblée.

Le Maire propose aussitôt aux conseillers municipaux de passer au vote en précisant que tout signe de reconnaissance sur le bulletin le rendrait nul.

Il s'assure avant l'ouverture des opérations de vote, qu'aucune liste supplémentaire n'a été déposée.

A l'issue du scrutin, les résultats suivants sont constatés et aussitôt proclamés par Monsieur le Maire :

- 26 voix pour
- 1 bulletin nul

La liste d'Espaly pour les délégués sénatoriaux est donc entièrement élue (délégués et suppléants).

A 19 heures 15 minutes l'ordre du jour est épuisé. Monsieur le Maire lève la séance.

André REYNAUD
Secrétaire de Séance

Jacques VOLLE
Maire